



Fiche technique

Référence : FTFR46

Date de création : 01/10/2021

Colorant naturel hydrosoluble marron : NAH04

Date de modification :

Version : 1

## Colorant naturel hydrosoluble marron : NAH04

**Désignation du produit :** NAH04, colorant naturel hydrosoluble marron.

**Description du produit :** Ce colorant est obtenu à partir du chauffage contrôlé des glucides. Ce produit est conforme aux normes de pureté des colorants alimentaires conformément au règlement (EU)n°231/2012 du 09 mars 2012.

**Composition :** caramel : E150d

**Colorant :** E150d

**Condition de stockage et ddm:** Se conserve 2 ans dans leur emballage d'origine fermé, dans un endroit frais et sec.

**Utilisation :** pour un mélange de poudre, il peut être ajouté directement au mélange. Pour les autres produits, il faut dissoudre le colorant au préalable dans de l'eau à une température comprise entre 50-80°C tout en mélangeant.

**Dosage :** à partir de 0.1 à 2g/kg.

**Conditionnement :** pots de 50g net

### Caractéristique

Intensité de la couleur	450 <sup>+</sup> /- 50
Humidité (%)	0-5
pH 20%	2.5-3.5
Solubilité dans eau	99.9% mini

### Caractéristique microbiologique :

Type de germe	Valeurs
Flore totale	<1000 ufc/g
Levures et moisissures	<100 ufc/g



Fiche technique	Référence : FTFR46
	Date de création : 01/10/2021
Colorant naturel hydrosoluble marron : NAH04	Date de modification :
	Version : 1

**Allergènes en Union européenne<sup>1</sup> :**

Sulphites <2.300ppm

**Allergènes à l'international :**

Sulphites <2.300ppm

Blé

**Règlementation OGM :**

Le produit ne contient pas d'ingrédient dérivé d'OGM.

<sup>1</sup>: les sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose et les produits fabriqués à partir de ceux-ci tels que les colorants au caramel, sont exemptés dans union européenne de l'étiquetage en tant que dérivés u blé contenant du gluten.